

# Légende

- Eolienne
- Zone de surplomb par les pales (58,5 m)
- Liaison électrique inter-éolienne
- Poste de livraison
- Fondation
- Plateforme
- Ligne souterraine Orange
- Urbanisme
- Limite communale
- Limite parcellaire
- Limite de section

- Chemins d'accès
- Permanent
- Permanent à renforcer / buser
- Temporaire
- Occupation du sol
- Culture
- Bois de feuillus
- Bois de conifères
- Prairies
- Etang
- Bâti



Jun 2017

Sources : Cadastre et ALTHIS  
Licence ATER Environnement  
Copie et reproduction interdites

# Plan de situation

Echelle : 1 / 2 000



Remarque : Selon les informations disponibles à la date de réalisation de la cartographie, il n'existe pas d'autre réseau enterré que les lignes de télécommunications figurées sur la carte.

